

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

JIMENEZ

Benoît

Elu régional/Ile-de-France (11)/délégué spécial

Élu(e) ou nommé(e) le : 09/11/2022

Déclaration déposée le : 31/10/2024 01:20:21

Renseignements personnels :

Date de naissance : 15/07/1989

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Lycée privé Passy Saint Honoré de 01/2015 à 04/2016 Agent administratif	2015 : 12574 € Net 2016 : 6370 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : syndicat intercommunal de l'aménagement hydraulique de la vallée du petit rosne et du croult depuis le 09/2020 président	2020 : 1 200 € Net 2021 : 13 896 € Net 2022 : 14 572 € Net 2023 : 14 813 € Net 2024 : 12 507 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
adjoint au maire Garges-lès-Gonesse de 04/2014 à 07/2020	2014 : 9913 € Net 2015 : 13320 € Net 2016 : 13116 € Net 2017 : 13320 € Net 2018 : 13116 € Net 2019 : 13320 € Net 2020 : 6 660 € Net
conseiller d'agglomération Roissy Pays de France de 04/2014 à 07/2020	2014 : 2736 € Net 2015 : 4104 € Net 2016 : 4104 € Net 2017 : 4104 € Net 2018 : 4104 € Net 2019 : 4104 € Net 2020 : 2 052 € Net
conseiller régional ile de france de 07/2021 à 11/2022 Commentaire : Le passage de conseiller régional "classique" à délégué spécial depuis le 09/11/2024 n'a pas donné lieu à des indemnités spécifiques supplémentaires de quelque ordre que ce soit.	2021 : 10 640 € Net 2022 : 25 536 € Net
maire depuis le 07/2020	2020 : 21 774 € Net 2021 : 43 432 € Net 2022 : 43 432 € Net 2023 : 43 432 € Net 2024 : 36 194 € Net
vice président CARPF depuis le 07/2020	2020 : 8 345 € Net 2021 : 1 669 € Net 2022 : 19 381 € Net 2023 : 19 381 € Net 2024 : 16 151 € Net
délégué spécial depuis le 11/2022 Commentaire : Le passage de conseiller régional dit "classique" à conseiller délégué n'a pas engendré d'augmentation d'indemnités de quelque ordre que ce soit.	2022 : 1 697 € Net 2023 : 9 782 € Net 2024 : 5 883 € Net

Observations

Je soussigné Benoit JIMENEZ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 31/10/2024 01:20:21

Signature : Benoit JIMENEZ